

justice.rnL'injonction de payer semble la plus rapide.rnLa justice est rendue par un homme (ou plusieurs), je ne vois pas trop ce que vous voulez sous-entendre avec cette phrase

Par **Daniel Goletto**, le **06/11/2014 à 21:47**

Ce que je veux dire en parlant d'homme qui rend justice:rnLe juge n'est qu'un homme, avec ses forces et faiblesses, et nous lisons presque tous les jours des différences de jugement sur de "mêmes" affaires rendues bien sur dans des lieux différents.rnLa justice a un coût très élevé, et nous ne pouvons pas nous permettre des dépenses sans retour.

Par **moisse**, le **07/11/2014 à 09:22**

Bonjour,rnCe que vous exposez n'existe pas, il n'y a pas de différence flagrante, la doctrine est assez bien établie.rnBien sur il peut exister quelques cas d'espèce, mais la cour d'appel est présente pour censurer, le cas échéant, les éventuelles erreurs dont vous exagérez l'existence.rnEn ce qui concerne les couts, faire appel à la juridiction de proximité est gratuit et l'assistance d'un avocat non obligatoire.rnC'est donc gratuit, c'est fait exprès pour simplifier l'accès à la justice pour de petits litiges (inférieurs à 4000 euro).

Par **Daniel Goletto**, le **07/11/2014 à 14:18**

BonjourrnIl est vrai que j'ai beaucoup à apprendre en ce qui concerne le droit.rnQuestion: Qu'entendez vous par juridiction de proximité?rnMerci rnCordialement rnASL

Par **moisse**, le **07/11/2014 à 18:05**

Je nomme simplement le premier degré de juridiction civile.rnLa juridiction de proximité, dont la fin est prévue à plus ou moins long terme, est compétente pour les litiges inférieurs à 4000 euros.rnPuis vient le tribunal d'instance pour les litiges compris entre 4000 et 10000 euros, et enfin le tribunal de grande instance avec assistance obligatoire d'un avocat.

Par **Daniel Goletto**, le **07/11/2014 à 22:10**

Merci pour le temps passé à me répondre.rnPuis-je me permettre de reprendre contact avec vous si cela me semble nécessaire?rnMais je vous tiendrai informé des résultatsrnCordialementrnASL